

Prévention des risques pour les entretiens physiques

CORONAVIRUS (COVID-19)

Vous avez un entretien programmé avec votre conseiller Cap Emploi, **voici les indications à respecter**, pour protéger la santé de tous, à compter du 15 juin 2020.

Si vous constatez **les symptômes suivants**, merci de nous avertir par téléphone (05 55 52 95 89) et le rendez-vous sera annulé et reporté.

Quels sont les signes ?



Pour nous protéger tous ensemble, **respectons les gestes barrières suivants**, ainsi que la **distance minimale de 1.5 mètre entre nous**.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Et nous demandons de prendre connaissance des règles suivantes :

| | | | | | |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| | | | | | |
| Accueil sur RDV uniquement | Port du masque obligatoire | Lavage des mains à l'entrée | Respect des distances | Se munir d'un crayon | Envoi des documents |

Des gestes simples, pour nous protéger mutuellement et poursuivre ensemble sereinement nos activités.

Merci à vous !